

LE JOURNAL D'AGRICULTURE ILLUSTRÉ

Publié par le Département de l'Agriculture de la Province de Québec.

Vol. III.

MONTREAL, JUIN 1880.

No. 5

Ordre des Matières.

Avis aux sociétés d'agriculture	65
COLONISATION, comment la rendre fructueuse	65
Fabrication du beurre	66
Pressoir à beurre (1 gravure)	67
Mr Tassé et la question agricole.....	67
LA QUESTION AGRICOLE. — Défauts dans notre organisation ; Moyens d'y remédier	67 71
Vaches extraordinaires (2 gravures).....	67
RÉCOLTES NETTOYANTES : Choux de Siam, navets, choux, etc....	71
Choléra du porc, — remède facile 74; Usage du petit lait pour porcs.	74
HORTICULTURE.—Soins à donner aux tomates, melons, concombres, etc ; pincage, p 75. Importance de la chaleur que l'on donne aux racines, p 75. Culture des fleurs.—plantes d'appartement, —plantes vivaces,—multiplication.—Plantes annuelles, espèces les plus méritantes,—multiplication,—repiquage,—plantation.	76 76 76 77 78
Société d'Horticulture du comté de l'Islet.....	76
La vigne <i>Duchess</i>	76
Destruction des insectes nuisibles	77
Insectes nuisibles,—la mite.....	78
Rateaux à foin.....	79
Alimentation des volailles.....	79
Cire à greffer.....	80
CORRESPONDANCE DU JOURNAL—Reproduction Ayrshire.....	80
Destruction des insectes, p. 30 ; Comment détruire les vèreaux.	80
La castration des chevaux.....	80

GRAVURES.

Pressoir à beurre, p 67. Vaches extraordinaires, (2 grav.) p. 72 ;
Culture des tomates, (2 grav.) p 75. La vigne *Duchess*, p. 77 ; Ra-
teaux à foin, (2 gravures), p. 78, 79.

AVIS AUX SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

A la demande de plusieurs sociétés, nous continuerons jusqu'au mois de juillet l'expédition du journal à tous les anciens souscripteurs. Après cette date ne recevront le journal que ceux qui auront alors payé leur souscription pour l'année courante.

Colonisation.—Le mois dernier, nous avons donné un article illustré au sujet des chemins de fer de colonisation. La longueur de cet article nous a empêché de dire toute notre pensée sur cette question.

Le gouvernement local, propriétaire de nos forêts, débourse chaque année, tant en arpentage que pour les chemins de colonisation, au moins le double de tout ce que la Province retire de ces terres. C'est-à-dire que non-seulement nous donnons au colon la terre et le bois qu'elle produit, pour rien, mais de plus, nous lui faisons en sus présent de la moitié du coût des arpentages et des chemins. Et cependant, le pauvre colon, le plus souvent, après un long et pénible travail, est dans l'impossibilité de payer ses dettes et de garder la terre qu'on lui a ainsi donnée ! Voilà un fait qu'on ne saurait nier et qui mérite la plus sérieuse attention du législateur.

A notre avis, notre système de colonisation pêche par la base.—Nous sacrifions nos terres et notre argent ; le colon, trop souvent, sacrifie ses forces, sa santé, ses meilleures années et à bout de tout, il finit par émigrer.

Mais qu'arrive-t-il du moment qu'un chemin de fer doit passer à travers le domaine public ? Des spéculateurs avides s'emparent au plus tôt de toutes les terres disponibles, sur une étendue de plusieurs lieues de chaque côté de la ligne projetée. Ces terres sont prises au nom de toutes leurs connaissances, et quand le colon arrive, il lui faut payer de cinq à dix piastres l'acre la terre que le gouvernement cède à trois chellins !

Nous croyons le temps venu de faire de toute cette question une étude approfondie. Nous voyons avec joie la croisade que notre clergé se prépare à prêcher en faveur de la colonisation. Oui, colonisons, mais, si c'est possible, faisons en sorte que le colon puisse vivre sur sa terre et enrichir le domaine public au lieu de le ruiner.

Nous sommes d'avis qu'il est très-possible de retirer de nos terres publiques un revenu annuel considérable, au lieu d'éprouver chaque année une perte sèche de quelques cent mille piastres. Et tout en retirant des revenus, la Province peut placer le colon dans une position qui lui permettra de s'enrichir, lui et sa famille, s'il est tant soit peu industrieux.

Nos terres colonisables peuvent donc devenir une source de richesses pour le colon et pour la Province, au lieu d'être, comme par le passé, une source de dépenses continuelles ; mais à la condition d'abord, d'ouvrir à travers notre territoire des débouchés économiques pour toutes les richesses qu'il contient, puis d'exercer une surveillance sur les colons qui assureront un défrichement intelligent qui enrichira le colon et le sol, au lieu de les ruiner tous les deux, comme la chose s'est pratiquée et se pratique encore.

Il faut donner à notre colonisation une direction sage mais énergique. Et dans l'état actuel de nos finances, il faudrait faire un emprunt spécial, sur la garantie du domaine public, qui nous permettrait d'ouvrir notre territoire de manière à exploiter sans pertes les richesses qu'il contient, et de placer le colon dans une position telle qu'il puisse facilement rendre au gouvernement toutes les avances qui lui seraient faites pour assurer le succès de la colonisation, et payer en sus la valeur du domaine public que nous estimons à de quatre à dix piastres l'acre dans toute terre qui vaut la peine d'être colonisée.

Nous disons donc qu'au lieu de donner nos terres pour rien et de payer la moitié des arpentages et des chemins de colonisation, il est possible de retirer tous ces frais et d'obtenir, avec un bon système de direction, un revenu net représentant sept à huit piastres pour chaque acre colonisé ! Ce qui s'est fait dans l'Orient par des compagnies de chemins de fer, à des milliers de lieues des grands centres, et à travers des terres plus ou moins bonnes, devrait pouvoir se faire ici par nos forêts si précieuses, situées à quelques lieues seulement des ports qui reçoivent les produits destinés aux marchés européens.

Nous espérons pouvoir prouver nos avancés quand cela sera nécessaire.